



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES LETTRES

UNI BASTIONS, rue de Candolle 3 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 379 71 11 | Fax 022 379 10 29

Philippe COET
Administrateur

Ligne directe: 022 379 73 03
E-mail: Philippe.Coet@lettres.unige.ch

Genève, le 21 novembre 2003

<p style="text-align: center;">COMMUNIQUE DE SEANCE CONSEIL DE FACULTE du 19 novembre 2003</p>
--

Le Conseil de Faculté a procédé à l'élection :

- de son nouveau président
Monsieur Jacques MOESCHLER, professeur titulaire
et de son bureau, soit :
pour le corps professoral : **le professeur Michel PORRET,**
pour le corps intermédiaire : **Monsieur Olivier COLLET, MER,**
pour le corps des étudiants : **Mme Alix HEINIGER,**
pour le corps administratif : **Monsieur Richard CLERC.**

Le Conseil de Faculté a approuvé :

- le projet de modification du Règlement d'études de la Faculté, art. 4, al. 6, liste des disciplines, **suppression de l'enseignement « Art et archéologie de l'Antiquité tardive et du Moyen-Age (200-1300) ».**

Le Conseil de Faculté a décidé le maintien de la commission de l'égalité dans son statut de commission *ad hoc*. La commission est nommée par le Conseil, auquel elle doit faire rapport sur ses activités, mais elle est habilitée à faire des propositions directement au décanat en matière d'engagements ou pour toute autre utilisation des fonds disponibles pour favoriser l'égalité.

Enfin le Conseil a approuvé d'une part le principe d'une assemblée publique organisée par les étudiants sur la déclaration de Bologne, pendant la pause de midi, avec charge à la Faculté d'en faciliter l'organisation en suspendant les enseignements pendant sa durée ; d'autre part la convocation en mars 2004 d'une séance extraordinaire du Conseil consacrée à ce même objet.